

Délibération N° 2024.05.005

OBJET : SEASY – AEP – COMPTE ADMINISTRATIF / COMPTE DE GESTION 2023 ET DECISIONS S'Y RAPPORANT

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le VINGT DEUX MAI à 18h30, les représentants des Communautés d'Agglomérations, Communautés de Communes et Communes du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines, légalement convoqués, se sont réunis, dans la salle du Conseil d'Orcemont, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALARDEAU,

Sont Présents :

	DELEGUES	SEASY	CARTE AEP	CARTE ASS
CA RAMBOUILLET TERRITOIRES	AMARAL Sandra AVENEL François BAGUENIER Arnaud BARDIN Dominique BERNIER Didier BICENKO Katherine BOURCY Marc COPETTI Isabelle COQUELLE Daniel DRAPIER Valère GATINEAU Christian JEGAT Joëlle LE SCIELLOUR Claude LENTZ Jacques LOPEZ Antoine MALARDEAU Jean-Pierre PORTHAULT Jérôme TROGER Jacques	X X X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X X X X X X
CA ETAMPOIS		-	-	-
CC CŒUR DE BEAUCE	LIDOUREN Laurent	X	X	
CORBREUSE	SARRAZIN Fabrice (pouvoir de José CORREIA)	X	X	X
GARANCIERE-EN-BEAUCE	COURTE Ghislaine	X		X
	TOTAUX	20 (+1 pouvoirs)	19 (+1 pouvoir)	17 (+1 pouvoir)

Autres personnes présentes	Monsieur Joël GERMAIN, Directeur Général des Services Madame Marie-Aude de MOLLIENS Directeur Général Adjoint
----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Absents excusés : Monsieur José CORREIA donne pouvoir à Monsieur Fabrice SARRAZIN.

Monsieur Daniel COQUELLE est élu secrétaire de séance.

Date convocation	15/05/2024
Nombre délégués en exercice	40
Nombre délégués prenant part au vote	19
Pour	20
Contre	-
Abstentions	-

Le Comité syndical, hors la présence du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et l'instruction comptable M49 ;

Vu le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de celui-ci pour l'exercice 2023 ;

Vu le compte de gestion produit par Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Rambouillet ;

Vu le projet de compte administratif établi par Monsieur le Président ;

Après en avoir entendu et débattu sur le compte administratif et le compte de gestion, à l'unanimité :

Approuve le compte administratif 2023 du budget eau potable, tel que présenté ci-dessous.

- SECTION D'EXPLOITATION -

Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Réalisations 2022	Prévisions 2023	Réalisations 2023
011	Charges à caractère général	1 178 273.24 €	1 651 500 €	1.152.098,67 €
012	Charges de personnel	1 057 963.91€	1 258 000 €	1 223 336.88 €
014	Atténuation de produits	699 491.00 €	1.210.000 €	1 192 781.00 €
022	Dépenses imprévues	- €	24 782,75 €	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	500 000 €	- €
042	Opérations d'ordre entre sections	594 708.04 €	733 000 €	607 212.37 €
65	Autres charges de gestion courante	32 028.05 €	75 220 €	56 584.42 €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	75 960.09 €	1 667 000 €	123 173.84 €
68	Dotations et provisions	47 970.00 €	1.250.000 €	1 250 000 €
TOTAUX		3 686 394.33 €	7.194.502,75 €	5.605.187,18 €

Chapitres	Recettes de fonctionnement	Réalisations 2022	Prévisions 2023	Réalisations 2023
002	Excédent de fonctionnement reporté (pour mémoire)	-	3 087 702.75 €	-
013	Atténuation de charges	3 772.38 €	- €	25 652,81 €
042	Opérations d'ordre entre sections	68 668.59 €	112 300€	68 356.24 €
70	Ventes de produits et services	3 919 726.51 €	5.159.000 €	5 510 528.26 €
74	Subventions d'exploitation	6 800.00 €	- €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	7 991.71 €	5 500,00 €	8 354.70 €
77	Produits exceptionnels	14 222.51 €	5.000 €	61 146.97 €
78	Reprise sur provision	- €	- €	58 237.00 €
TOTAUX		4 021 181.70 €	7.194.502,75 €	5.732.275,98 €

- SECTION D'INVESTISSEMENT -

Chapitres	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RÉALISATIONS 2022	PRÉVISIONS 2023	RÉALISATIONS 2023	RESTES À RÉALISER
020	Dépenses imprévues	-€	27.349,18 €	-€	-€
040	Opérations d'ordre entre sections	68 668.59 €	112 300€	68 356.24 €	-€
041	Opérations Patrimoniales	271.30 €	- €	- €	
13	Subvention d'Équipement	3 400,00 €	- €	- €	
16	Emprunts et dettes assimilées	53 875.41 €	44 600 €	44 565.30 €	-€
20	Immobilisations incorporelles	88 577.98 €	115.668 €	20 589.00 €	71 152.50 €
21	Immobilisations corporelles	217 817.15 €	1 189 984 €	496 426.22 €	111 020.87 €
23	Immobilisations en cours	618 936.54 €	1 231 915 €	26 309.79 €	1 195 880.60 €
27	Autres immobilisations	-€	53 350 €	-€	-€
TOTAUX		1 051 546 .97 €	2 755 166.18 €	656 246.55 €	1 387 636.97 €

Chapitres	RECETTES D'INVESTISSEMENT	RÉALISATIONS 2022	PRÉVISIONS 2023	RÉALISATIONS 2023	RESTES À RECOUVRER
001	Solde d'exécution reporté	- €	614 642.18 €	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	500 000 €	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre sections	594 708.04 €	733 000 €	607.212,37 €	- €
10	Excédent de Fonctionnement capitalisé	10 535.83 €	- €	- €	-€
13	Subventions d'investissement	296 142.00 €	927 524 €	105 959,00 €	849 297 €
16	Emprunts et Cautions	€	-€	€	-€
21	Bâtiment d'exploitation	271.30 €	-€	€	- €
23	Immobilisations en cours	-€	- €	€	- €
TOTAUX (hors Ch-001)		901 657.17 €	2 755 166.18 €	713 171.37 €	849 297 €

Le comité syndical arrête à l'unanimité le compte de gestion 2023 du receveur.

Fait à Ablis, le 27 mai 2024



(Signature)

Le Président : Jean-Pierre MALARDEAU